

La vente est faite au comptant et les acquéreurs paieront en sus des enchères, par lot et sans dégressivité les frais suivants : 24% ou 14.28% TTC ainsi que des frais de Live si ils enchérissent sur le live. Le taux de TVA applicable est de 20% sauf pour les livres 5,5%, la TVA sur les frais pourra être remboursable après la communication de tout justificatif et ceci dans le délai d'un mois maximum. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente exclusivement par virement ou par CB en fonction des montants et du pays d'origine de la carte. Les paiements en espèces sont limités selon la réglementation en vigueur. Les chèques ne sont pas acceptés. Le retrait des objets pourra être différé jusqu'à l'encaissement et paiement certifié. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez le commissaire-priseur à utiliser vos informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-Priseur, l'objet sera mis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

ETAT DES LOTS

Tous les lots sont vendus sous la garantie du Commissaire-Priseur et s'il y a lieu, de l'expert qui l'assiste, suivant les désignations portées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot, portées au procès-verbal de la vente. S'agissant d'objets anciens et/ou d'occasion seuls les accidents les plus importants sont mentionnés dans les descriptifs. Les indications données par la L'HOTEL DES VENTES DE PROVENCE et la MAISON DES ENCHERES JUDICIAIRES sur l'existence d'une restauration ou d'un accident affectant le lot sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. Les cadrans restaurés ou repeints, constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. L'état des bracelets ainsi que l'étanchéité des montres à fond vissé ne sont pas garantis, ainsi que l'authenticité des boucles déployantes ou des boucles à ardillons. Il est à noter que la plupart des montres résistantes à l'eau ont été ouvertes pour identifier le type et la qualité du mouvement. On ne peut pas garantir que ces montres soient encore résistantes à l'eau et il est conseillé à l'acheteur de consulter un horloger avant d'utiliser l'objet. Les dimensions des montres sont données à titre indicatif. L'absence d'indication de restauration ou d'accident n'implique nullement qu'un bijou soit exempt de défaut. Les pierres précieuses et fines peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés à les mettre en valeur. (Ex. : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et des saphirs, blanchissement des perles). Ces traitements sont traditionnels et admis par le marché international du bijou. Vu la recrudescence des nouveaux traitements, les pierres présentées pendant la vente sans certificats sont vendues sans garantie quant à un éventuel traitement. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (couleur et pureté des diamants) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Les couleurs et pureté affichées ne sont que supposées. Il ne sera admise aucune réclamation si un autre laboratoire émet une opinion différente, et ne saurait engager la responsabilité du commissaire-priseur et de l'expert. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne sont pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'excluent aucunement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparation. Inversement la mention d'un défaut n'implique pas l'absence d'un autre défaut. En tout état de cause, les objets sont donc vendus « en l'état » avec leurs imperfections et défauts et aucune annulation de la vente ne sera possible au motif d'un état non conforme au descriptif. Les acquéreurs potentiels sont donc invités à examiner

les lots pouvant les intéresser avant la vente et notamment pendant les expositions et à vérifier si chaque bien correspond à la description. L'HOTEL DES VENTES DE PROVENCE et la MAISON DES ENCHERES JUDICIAIRES se tient à la disposition des futurs enchérisseurs pour leur fournir des rapports sur l'état des lots et des photographies complémentaires.

ORDRES D'ACHATS

Toute demande d'ordres d'achats se fera par e-mail à contact@hdvprovence.fr Les Commissaires-Priseurs et les Experts se chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achats qui leur seront confiés, en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente. Les ordres d'achat doivent être envoyés 24h à l'avance pour être validés, à condition d'être assortis de toutes les garanties financières.

EXPEDITION DES LOTS

Dès le prononcé de l'adjudication, l'acheteur est pleinement propriétaire de son lot. Une tolérance de garde de 15 jours après la vente sera observée. Au-delà des frais de gardiennage débuteront à hauteur de 5 euros HT par jour et par objet. Il pourra être décliné la demande d'emballage et d'expédition pour les lots fragiles où il est recommandé d'utiliser des prestataires ou transporteur spécialisé. Pour toutes informations supplémentaires et/ou demande de devis, merci de contacter l'HOTEL DES VENTES DE PROVENCE et la MAISON DES ENCHERES JUDICIAIRES par téléphone par email : contact@hdvprovence.fr Le paiement peut s'effectuer par virement ou par CB.

Les chèques ne sont pas acceptés.

Frais de vente 24% ou 14.28% TTC